



PHOTOMONTAGE © STOA

SYNTHÈSE DU BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - **PHASE 2**

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC



JUIN 2023

LA MÉTROPOLE AGIT





LE PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION

L'extension du tramway au nord et au sud de Marseille s'inscrit dans le Plan de Mobilité 2020-2030, délibéré en décembre 2021, et représente l'un des projets prioritaires du volet Mobilité du Plan « Marseille en grand ».

Dans la continuité de la 1^{ère} phase de l'extension de la ligne T3, actuellement en travaux, la 2^{ème} phase vise à poursuivre l'extension du réseau de tramway dans la logique d'un grand axe structurant nord-sud :

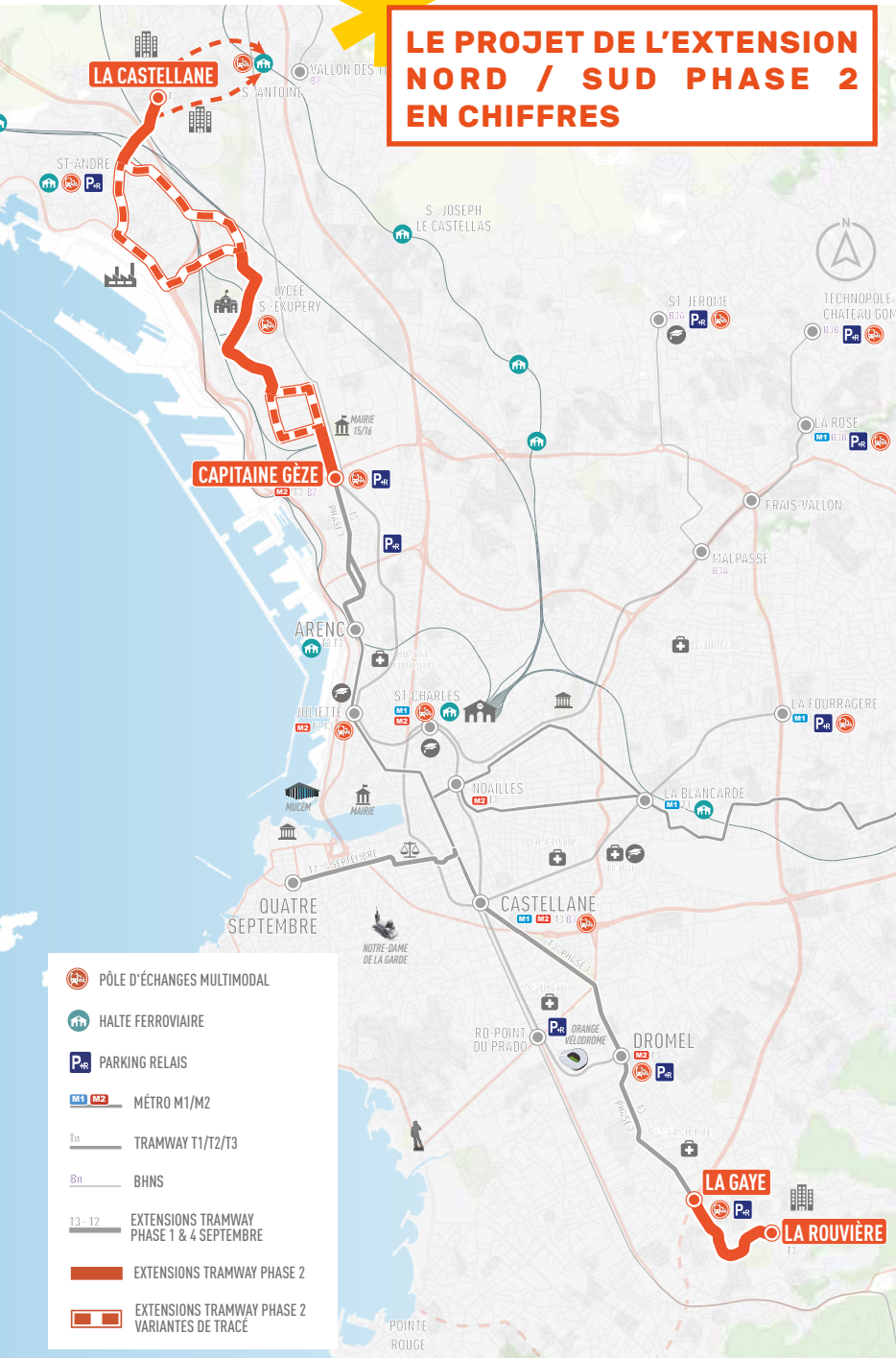
- Au nord, elle reliera le pôle d'échanges Capitaine Gèze à La Castellane via le lycée Saint-Exupéry
- Au sud, elle reliera la Gaye à La Rouvière

La ligne de tramway T3 :

- / répondra aux **besoins de mobilités de quartiers densément peuplés** de Marseille
- / permettra une **desserte efficace des équipements** et des **zones d'activités économiques et commerciales**
- / **désenclavera** et accompagnera les opérations de requalification urbaine des **quartiers prioritaires** inscrits au « Nouveau programme national de renouvellement urbain » (NPNRU) en desservant notamment La Cabucelle, Campagne-Lévêque, Consolat-Mirabeau et La Castellane/ La Bricarde
- / **développera l'intermodalité** en offrant notamment une connexion avec le réseau ferroviaire au niveau du futur pôle d'échanges multimodal de Saint-André.



LE PROJET DE L'EXTENSION NORD / SUD PHASE 2 EN CHIFFRES



7km environ
DE NOUVEAU TRACÉ AU NORD DE CAPITAINE GÈZE À LA CASTELLANE

1,5km environ
DE NOUVEAU TRACÉ AU SUD DE CASTELLANE À LA GAYE

14 NOUVELLES STATIONS

25min environ
DE TEMPS DE PARCOURS DE CAPITAINE GÈZE À LA CASTELLANE

20min environ
DE TEMPS DE PARCOURS DE LA PLACE CASTELLANE À LA ROUVIÈRE

CRÉATION D'UN **NOUVEAU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL** À SAINT-ANDRÉ AVEC UNE CONNEXION OPTIMISÉE AU RÉSEAU FERROVIAIRE

140 000 MONTÉES PAR JOUR SUR LA LIGNE T3 EN 2030

UN TRAMWAY TOUTES LES **5min**

- PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
- HALTE FERROVIAIRE
- PARKING RELAIS
- MÉTRO M1/M2
- TRAMWAY T1/T2/T3
- BHNS
- EXTENSIONS TRAMWAY PHASE 1 & 4 SEPTEMBRE
- EXTENSIONS TRAMWAY PHASE 2
- EXTENSIONS TRAMWAY PHASE 2 VARIANTES DE TRACÉ



LA PARTICIPATION À LA CONCERTATION

La concertation préalable a été organisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence du 1^{er} décembre 2022 au 16 janvier 2023.

Menée en amont dans l'élaboration du projet, la concertation visait à :

- / présenter le projet au public ;
- / échanger avec la population sur l'opportunité, les objectifs et grands principes du projet ;
- / affiner le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes du public, dans le cadre des études à venir.

(*) Commission nationale du débat public

Une concertation réglementaire, deux garants :

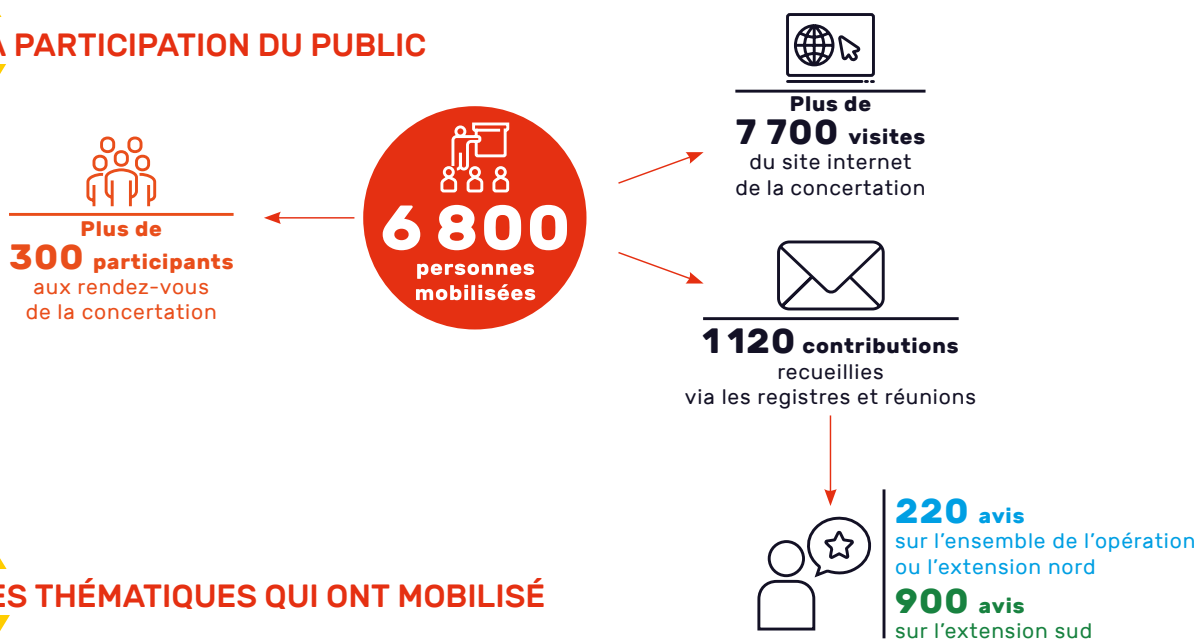
La concertation s'est déroulée sous l'égide de deux garants de la CNDP*.

Neutres et indépendants, ils ont veillé à la bonne information du public et au respect de la participation.

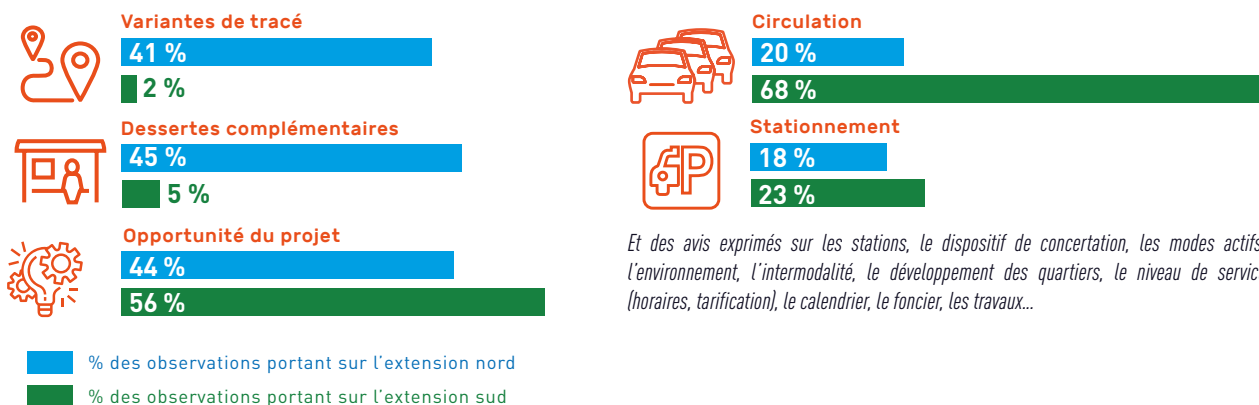
À l'issue de leur mission, les garants ont remis et rendu public leur bilan.



LA PARTICIPATION DU PUBLIC



DES THÉMATIQUES QUI ONT MOBILISÉ



Les élus ont approuvé le bilan de la concertation établi par la Métropole Aix-Marseille-Provence lors du conseil métropolitain du 29 juin 2023

Ce bilan précise les modalités de mise en œuvre de la concertation, fait la synthèse des échanges et contributions du public, présente les enseignements de la concertation ainsi que la réponse de la Métropole Aix-Marseille-Provence aux demandes de précisions et recommandations des garants.



© ADOBESTOCK



ORIENTATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE À L'ISSUE DE LA CONCERTATION

La Métropole Aix-Marseille-Provence, maître d'ouvrage de l'opération, remercie les participants à la concertation.

Après analyse des enseignements de la concertation, la Métropole Aix-Marseille-Provence décide de poursuivre la mise en œuvre de la deuxième phase des extensions nord et sud de la ligne de tramway T3

L'EXTENSION SUD ATTENDUE POUR LES UNS, QUI SOULÈVE DES INQUIÉTUDES POUR LES AUTRES

Si le besoin d'offrir une desserte en transport performante pour les quartiers périphériques de Marseille est partagé par une majorité des participants, de nombreux habitants des quartiers sud émettent des réserves, inquiets des répercussions du projet sur la circulation et le stationnement, avec l'arrêt du Boulevard Urbain Sud.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a pris en compte les préoccupations des riverains quant à l'éventuelle mise à sens unique du chemin de la Colline Saint-Joseph. Elle s'engage à examiner la faisabilité d'insérer le tramway tout en maintenant le double sens routier.

Les avis soulignent également les exigences du public :

- le tramway comme alternative à la voiture
- stationnement en parking-relais
- création d'itinéraires pour vélos, continus et sécurisés
- amélioration des circulations piétonnes dans ces secteurs
- aménagements paysagers, préservation des arbres
- souhait d'une réalisation rapide de l'opération

LES PROCHAINES ÉTAPES

/ À l'issue du concours pour la maîtrise d'œuvre mené en 2023, le prestataire désigné assurera la conception et le suivi des travaux de l'opération. Les études préliminaires et d'avant-projet viseront à affiner le projet et apporter des réponses aux interrogations soulevées dans le cadre de la concertation.

/ La Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage :

- à porter une attention particulière à la qualité environnementale du projet, des itinéraires cyclables et de l'accessibilité piétonne.
- à lancer plusieurs études complémentaires : faisabilité des extensions ultérieures au nord jusqu'au PEM Saint-Antoine et au sud sur le boulevard du Redon, programmation du PEM Saint-André, opportunité et faisabilité de la création de parking-relais dans le secteur sud, en particulier sur le boulevard du Redon.

TRACÉ DE L'EXTENSION NORD RETENU À L'ISSUE DE LA CONCERTATION

Deux secteurs avec alternatives de tracé ont été présentés et soumis à la concertation, qui a permis d'éclairer le choix du tracé définitif

Les élus ont approuvé lors du conseil métropolitain du 29 juin 2023 le tracé définitif de l'opération empruntant pour l'extension nord :

- le boulevard de la Méditerranée depuis la rue de Lyon
- puis le chemin du Ruisseau Mirabeau, le chemin du Littoral et l'avenue André Roussin pour rejoindre La Castellane.



POURSUITE DE LA CONCERTATION

En 2024, la **Métropole Aix-Marseille-Provence** va poursuivre la concertation pour enrichir la conception du projet avec notamment :

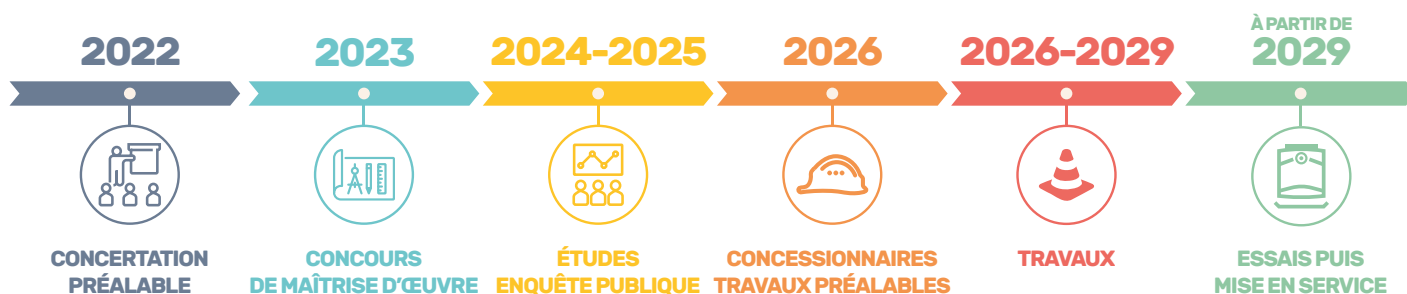
- / des réunions d'échanges régulières avec **les partenaires de l'opération** ;
- / des rencontres avec **les acteurs locaux et les riverains** des extensions ;
- / des réunions d'information **du public** ;
- / des échanges avec **les milieux économiques**.

À l'issue des études d'avant-projet, une enquête publique sera organisée pour informer à nouveau le public sur l'opération et recueillir ses appréciations. Ces nouveaux rendez-vous offriront la possibilité à chacun de s'informer, de questionner et de contribuer à la construction de ce projet ambitieux.



La station Saint-Exupéry, offrant une vue dégagée sur les coteaux, le port et la chaîne de l'Estaque en arrière-plan.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



+ D'INFOS SUR L'OPÉRATION



ici nous vous informons :

www.marseillechange.fr/extension-tramway-t3-2eme-phase/

Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

tramwayT3phase2@ampmetropole.fr